

OSGL Football : le tournoi des futures étoiles est désormais une institution

Sport. Durant le week-end de Pentecôte, un millier de jeunes footballeurs vont s'affronter à Beauregard. Le tirage au sort a été effectué par Lara Dickenmann, joueuse de l'équipe féminine de l'OL, et son entraîneur Patrice Lair.

C'est parti pour la 14^e édition du tournoi des futures étoiles qui se déroulera du 7 au 9 juin prochains sur les pelouses du complexe sportif de Beauregard. Jeudi soir, au siège, le tirage au sort concernant en particulier les catégories U 12 et U 13 s'est déroulé, en présence de Lara Dickenmann, Suissesse et milieu de terrain de l'OL, et de Patrice Lair, entraîneur des Olympiennes (voir ci-contre). Inutile de dire que c'est Lara qui aura eu le plus de succès... Le tout sous l'œil bienveillant du président de l'OSGL Football, Michel Fillot, en présence

de son équipe de bénévoles dont Eric Aubenque, responsable du tournoi, ou encore d'Alex Minot, Xavier Bizot et Jérôme Guichard, têtes de pont de cette manifestation. « Une manifestation, sur trois journées, qui nécessite un énorme travail en amont », souligne Michel Fillot. Laquelle va réunir des clubs prestigieux venant de toute la France et bien sûr de la région, soit près d'un millier de jeunes footballeurs, des U 7 aux U 13.

Le tirage au sort

- U 12 : **Poule 1** : OL, Annecy, Bourgoin, Clermont. **Poule 2** : Bastia, Nîmes, Mulhouse,

Aix. **Poule 3** : Monaco, Bourg, Cannes, Dijon. **Poule 4** : Thonon-Evian, Grenoble, OSGL. - U 13 : **Poule 1** : OSGL, Veulx, Loire Nord, Wittensheim. **Poule 2** : OSGL, UST Monts d'Or, Irigny, Le Puy. **Poule 3** : OSGL, Chaponost, Roche Saint-Genest, Limonest. **Poule 4** : Bourgoin, Saint-Priest, Villefranche, Oyonnax. ■ Les U 11 (32 équipes) joueront le samedi 7 juin, les U 12 (16 équipes) et U 13 (16 équipes) le dimanche 8 juin. Les U 7 (16 équipes) et les U 9 (16 équipes) le lundi 9 juin.



■ Licenciés, parents, dirigeants... ils ont été nombreux à assister au tirage au sort du Tournoi des futures étoiles. Photo Daniel Arisi

Patrice Lair, entraîneur des féminines de l'OL

Voilà quatre ans que Patrice Lair, successeur de Farid Benstui, est à la tête des féminines de l'OL. Aujourd'hui, il estime « avoir fait le tour de la question », avec à son palmarès trois titres de champion de France, deux coupes de France et deux Champion's League. Et cet habitant de Saint-Genis-Laval d'ajouter, « Si on gagne la coupe de France cette saison, nous viendrons la présenter au club (de Saint-Genis-Laval). Bref, rendez-vous est pris avec Patrice

et ses demoiselles qui comptent bien réaliser un nouveau doublé coupe-championnat. Ce n'est plus un secret, Patrice Lair va quitter l'OL « pour relever un nouveau challenge... avec des garçons. Soit en ligue 1 ou 2, voire en National, pourvu que le projet soit intéressant et qu'il m'accroche. » Parmi les possibilités, le FC Sochaux-Montbéliard, si Hervé Renard s'en allait. Un défi qui pourrait bien correspondre à ce Saint-Genois d'adoption qui, à chaque fois



■ Patrice Lair. Photo Daniel Arisi

qu'il en a l'occasion, ne manque pas de venir voir évoluer les jeunes de l'OSGL, à deux pas de son domicile. ■ D. A.



■ Lara Dickenmann, très sollicitée par les jeunes de l'OSG. Photo Daniel Arisi

SAINT-GENIS-LAVAL Conseil : débat autour des subventions aux associations

Conseil municipal

« La Ville va continuer à soutenir les associations locales, même si une hiérarchisation des priorités est de mise », expliquait jeudi soir Mohamed Guougueni, adjoint au maire, en préambule de la délibération visant à accorder les subventions aux associations. « Les demandes ont été analysées rigoureusement, a-t-il ajouté, la Ville priorisant son soutien à celles présentant un intérêt local... Les subventions servent à soutenir une activité, un projet », a également précisé l'élue. L'opposition a pris le relais du premier adjoint, d'abord par la voix d'Yves Crubellier (FN), dont l'intervention tendait à souligner l'importance des sommes allouées à certaines associations : Saint-Genis emploi, « beaucoup pour les

contribuables », les e-paniers « peu d'intérêt des commerçants », mais aussi les 30 ans du quartier des Barolles ou bien encore la crèche Pom'Cerise ou le club de handball. « A la place des associations, je serais inquiet, » lançait le maire Roland Crimier avant de laisser la parole à Mohamed Guougueni, qui haussait le ton : « Je suis moi aussi inquiet de ce discours qu'on n'a pas entendu en campagne, vous n'avez pas dit que vous alliez serrer, reprendre aux associations... Et pour les Barolles, c'est une grande fête de quartier, ce n'est pas le centre social qui se fait plaisir en se payant un apéro sur la place... C'est une initiative des habitants en lien avec le projet urbain [...] qui permet de favoriser ce qu'on invoque tous, sauf vous, la

dimension du vivre ensemble. » Christian Darne, adjoint aux Sports donnait aussi une précision concernant la subvention allouée au club de hand : « Le hand, à Saint-Genis, c'est deux clubs en Nationale 2 [...] et pour ça, 72 000 €, ça ne me paraît pas énorme. » Roland Crimier fermait le ban : « Que vous ne soyez pas d'accord avec nous, c'est votre droit, et personnellement ça me va parce que moi je ne suis pas du tout d'accord avec vos idées. » Si Aurélien Calligaro (UMP) demandait simplement une précision, Catherine Albert-Perrot (PS) montait elle aussi au créneau, en posant plusieurs questions -subventions au Greta, aux Amis de l'orgue, Ogec,... Elle faisait état de son trouble quant à la pénalisation de 2 % des asso-

ciations qui n'ont pas rempli correctement leurs demandes « alors que dans le même temps le conseil a augmenté de 19 % les indemnités du maire. » Réaction de Roland Crimier : « Je suis très déçu par votre démagogie, vous reprenez les arguments de l'UMP. » Une tension renouvelée au moment du vote et une nouvelle passe d'arme entre le maire et cette fois Thierry Monnet (PS) : « M. Crimier, arrêtez s'il vous plaît vos allusions systématiques de soi-disant rapprochement avec le FN... Ce n'est pas parce qu'on vote de la même manière qu'on a signé un pacte. » PS et FN se sont abstenus sur les votes, le FN votant même contre celles pour le secteur enfance. Les subventions ont été adoptées. ■

Frédéric Guillon

FAITS DIVERS

Deux individus interpellés pour vol à Auchan

Mercredi, vers 19 heures, un couple d'une vingtaine d'années est intercepté par le personnel de sécurité, au sortir du magasin Auchan. Il avait été vu par les caméras vidéo en train d'arracher les protections antivol de téléphones portables. Les deux personnes ont été auditionnées par les gendarmes. La femme est connue pour des faits de vol à l'étalage. L'identité de l'homme n'a pu être établie avec certitude. Une vérification auprès du fichier automatisé des empreintes digitales (Faed) a révélé que le mis en cause était connu sous plusieurs identités différentes pour des faits similaires. Lui se dit une fois Tunisien, une autre fois Lybien. Les deux ont écopé d'une comparution prochaine devant officier de police judiciaire (COPJ). L'homme s'est en plus vu notifier un ordre de quitter le territoire français d'ici 7 jours.